

Paris, le 8 mars 2021

## APPEL AUX MEDECINS ! Plan de relance : installez-vous en Ile-de-France

**2021 année charnière pour l'Ile-de-France, premier désert médical français**

Jeunes médecins,

Toutes spécialités confondues, vous êtes quelques milliers à être diplômés en médecine depuis 2010. Très peu d'entre vous ont à ce jour concrétisé une installation libérale en Ile-de-France.

Entre 2010 et 2020, 6 000 internes en médecine générale ont été formés dans les facultés de médecine francilienne. Pour la majorité vous êtes donc déjà en capacité de vous installer dans l'année 2021. Or parmi vous, seuls 10 % êtes aujourd'hui installés en Ile-de-France.

Pourtant dans chaque département francilien, de nombreux jeunes médecins généralistes et spécialistes ouvrent leur cabinet, dans des structures qui correspondent à leurs choix d'exercice. **Confort, espace, équipe conviviale, attractivité des loyers** : ces conditions modernes d'exercice ont été rendues possibles par l'accompagnement de l'Agence régionale de santé, de la Région Ile-de-France et de l'Union régionale des professionnels de santé. A Paris, Fontenay-Trésigny (77), Louveciennes (78), Gometz-le-Châtel (91), Montrouge (92), Pantin (93), Fontenay-sous-Bois (94), Eaubonne (95) et dans bien d'autres communes, de jeunes médecins s'installent dans de bonnes conditions pour soigner au quotidien.

### **En 2021, installez-vous en Ile-de-France**

Pour faciliter votre installation, nous mettons à votre disposition :

- Un **accompagnement personnalisé** pour concrétiser votre projet d'installation de reprise ou de création de cabinet ;
- Des **aides à l'investissement immobilier** de l'ARS et de la Région permettant de diminuer significativement les loyers, plus 20 millions d'euros mobilisables en 2021 ;
- Une **permanence locale d'aide à l'installation** mensuelle dans les 8 départements franciliens, 1000 médecins reçus en 10 ans ;
- Un **site de mise en relation remplacement et installation** avec plus de 1200 annonces en ligne : Soigner en Ile-de-France;
- Un **contrat de début d'exercice simplifié** pour les installations en zones prioritaires et fragiles ;
- Un **accompagnement des collectivités locales** pour renforcer l'accès aux soins : aide au diagnostic et accompagnement au recrutement.

**Toutes spécialités confondues, nous avons les moyens de vous accompagner pour concrétiser au plus vite et au mieux votre installation.**

**Relevons le défi ensemble et installons plus de 1000 médecins dans l'année 2021 !**

**@Médecins : contactez-nous, nous vous trouverons une installation qui répond à vos besoins et aux attentes de la population francilienne**

**@Maires : contactez-nous, nous vous aiderons au montage de projet concret pour votre territoire**

À télécharger : [Bilan du protocole ARS-UPRS médecins](#)  
[Synthèse régionale et départementale de l'évolution de l'offre de soins en IDF au 31 déc. 2020](#)

## À propos de l'URPS médecins libéraux Île-de-France

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 21 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association loi 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Nos sites : [www.urps-med-idf.org](http://www.urps-med-idf.org) [www.soignereniledefrance.org](http://www.soignereniledefrance.org)

## Contacts presse :

**Thomas de Climens / Quentin Hua – DGM conseil**

thomasdeclimens@dgm-conseil.fr / quentin.hua@dgm-conseil.fr - 01 40 70 11 89 / 06 28 63 27 29